



Centre Culturel FORANIM / Interview du président.

Nicolas Hocquenghem, vous êtes le président du Centre Culturel Associatif FORANIM, au 48, Rue Bargue 75015 Paris. Ma première question est directe : pourquoi avoir augmenté les prix ?

Les prix ont à peine augmenté. L'adhésion de 40€ n'a pas augmenté depuis 6 ans et n'augmentera pas non plus cette année.

Il y a une petite augmentation des prix des cours, stages et ateliers parce que le nombre de rendez-vous a augmenté.

En effet, à partir de cette année, la date de la rentrée des cours de FORANIM est fixée au 10 septembre au lieu du 1er octobre. Il y aura donc 33 rendez-vous dans l'année au lieu de 30.

Et puis nous avons appliqué une très légère augmentation du taux horaire pour rattraper l'augmentation importante des charges des associations culturelles. A conditions de fonctionnement et de confort égaux, les cours de FORANIM restent parmi les moins chers du marché.

Quand à la qualité de l'enseignement elle reste très fortement au-dessus de la moyenne.

Les artistes-professeurs de FORANIM sont tous des intervenants de très haut niveau. C'est une des spécificités de FORANIM depuis sa fondation par Sandre Arnould en 1982.



On peut noter également que les cours particuliers, eux, n'ont pas augmenté. Y a-t-il du changement dans les propositions d'activité de pratiques artistiques et d'artisanat d'art ?

Oui : un nouveau professeur rejoint l'équipe pédagogique à l'occasion de l'ouverture d'un nouvel atelier de gravure. Cécile Combaz est une artiste reconnue et une enseignante affûtée.

Son cours prendra en compte l'intégralité du processus de fabrication des gravures, de la première esquisse à l'impression sur la presse de FORANIM.

Toutes les techniques, procédures et supports de création seront étudiés. C'est passionnant.

FORANIM s'est engagé dans la formation professionnelle et reçu l'agrément nécessaire à cette activité. Dites-nous-en un peu plus.

Foranim propose désormais -à côté de ses cours de pratiques amateurs- des formations professionnelles à des artistes, des animateurs, des artisans d'art et des régisseurs de théâtre en tant que formation initiale ou formation continue.

Il s'agit de stages agréés qui peuvent bénéficier de financement de Pôle-Emploi, ou bien d'organismes financeurs comme l'Afdas ou UniFormation.

C'est une nouvelle branche à l'activité de l'association qui profite de la pédagogie avancée des professeurs de l'association auxquels viennent s'adjoindre de nouveaux professeurs, particulièrement dans le cadre des arts de la scène, de la régie d'accueil et de l'animation.

Vous dites que Foranim -bien que son fonctionnement se soit professionnalisé depuis bien des années déjà- a gardé son esprit associatif. Que voulez-vous dire par là ?



FORANIM n'est pas et ne sera jamais une entreprise commerciale. Cette école associative d'art et d'artisanat d'art a acquis une notoriété unique pour une structure de ce type et n'aura jamais pour objet de gagner de l'argent. Tous nos bénéficiaires sont réinvestis.

Nous proposons les activités les moins chères possible : c'est notre vocation.

Par ailleurs, l'association fonctionne en partie grâce à des bénévoles, comme au temps de sa fondation, et les activités ne se limitent pas à son seul catalogue de cours, stages et ateliers. Il y a durant l'année toute une série de rendez-vous festifs ou spectaculaires destinés à resserrer les liens entre les adhérents.

Par exemple, depuis cette année, nous avons installé une bibliothèque partagée

qui fonctionne très bien. Le choix est très large, et les adhérents savent en profiter. Ce ne sont pas le genre de choses qui sont proposées par une entreprise commerciale. Ce n'est pas son intérêt. C'est le nôtre !

Une dernière chose ?

Comme chaque année en fin de saison, les préinscriptions ont commencé, car certains cours étant complets d'une année sur l'autre, la priorité est donnée aux adhérentes et adhérents qui veulent être certains et certaines de retrouver leur place à la rentrée.

Quelques jours plus tard, les préinscriptions sont accessibles à tout le monde à travers Internet et les réseaux sociaux.

Alors, à vos marques, et bonnes vacances !

